arbitre s'il arrive qu'une compagnie de chemin de fer refuse de prendre en con-

sidération un plan de coopération provenant de l'autre chemin de fer.

En terminant ses travaux, le Comité tient à remercier les représentants des deux réseaux de chemins de fer canadiens, ainsi que les divers autres témoins qui ont comparu devant lui; il tient aussi à exprimer toute sa gratitude à l'avocat du Comité, le colonel O.-M. Biggar, C.R., qui lui a rendu de précieux services en facilitant sa besogne. Le Comité désire également reconnaître la parfaite compétence dont les secrétaires conjoints et les sténographes ont fait preuve.

Le président (l'hon. M. Beaubien): Messieurs, vous avez entendu la recommandation du sénateur Dandurand quant au rapport que le Comité devrait présenter. Avez-vous l'intention d'indiquer si le Comité l'approuve ou non?

Le très hon. M. Meighen: Monsieur le président, je crois que nous devrions avoir le loisir d'étudier le rapport préparé par le sénateur Dandurand. Je ne voudrais pas faire d'observations prolongées à ce sujet maintenant. Je suis reconnaissant au sénateur Dandurand d'avoir accéléré notre progrès au point où il formule maintenant des suggestions concrètes. Je dirai à titre d'observation générale que le rapport fait tout, sauf ce que nous avions instructions de faire aux termes de la résolution instituant notre Comité, en ce qui concerne la définition des meilleurs moyens pour améliorer la situation très grave des chemins de fer au pays et alléger les lourdes charges financières qui en résultent. Le rapport n'indique pas de moyens du tout. Je souscris entièrement à plusieurs des affirmations qu'il comporte, bien que je crois que certaines corrections s'imposeront, tout comme elles s'imposent presque invariablement dans toute première ébauche de rapport. J'approuve certainement les louanges formulées à la fin du rapport; non seulement à l'endroit des témoins mais particulièrement à l'adresse du colonel Biggar qui, je crois, a rempli ses fonctions habilement et équitablement.

Je n'appuierai que sur un aspect de la question maintenant. Je tiendrais instamment à ce que le Comité fasse quelque chose qui hâterait la solution de notre problème ferroviaire. J'ai le plus profond respect pour toute proposition qui émane du sénateur McRae, mais je serais saisi d'épouvante si le Comité approuvait ce qu'il propose. Nous qui siégeons ici sommes appelés à faire rapport au Sénat sur ce qui, à notre avis, constitue le meilleur moyen de remédier à la situation extrêmement grave des chemins de fer au pays et d'alléger les lourdes charges financières qui en résultent. La Commission Drayton-Ackworth a étudié ce problème pendant des mois et la Commission royale Duff également, les deux enquêtes coûtant très cher au pays. Ces commissions ont fait un excellent travail, et notre Comité qui a siégé pendant deux sessions a pu se prévaloir de leurs délibérations et rapports. Si nous disions maintenant que nous sommes encore dans l'embarras et demandions au gouvernement de constituer une autre commission royale de trois juges, je crois que le pays en éprou-

verait un choc épouvantable.

De plus, laissez-moi appuyer sur ce point. Nous vivons à une époque difficile. Il existe une méfiance absolue—peut-être injustifiée—injustifiée au fond—contre nos institutions, particulièrement nos Chambres du Parlement. Qu'arrivera-t-il si nous disons simplement que nous voulons que quelque autre personne s'enquiert de cette question, après tout ce que l'on a attendu de nous au cours de ces deux sessions? Je serais réellement au désespoir si cela constituait l'aboutissement de nos délibérations et de nos efforts. Cette observation s'appliquerait dans une certaine mesure au projet de rapport qu'a lu l'honorable leader (l'honorable M. Dandurand). Après l'avoir lu, qu'en dégagez-vous? Eh bien, nous avons nos déficits, nous avons notre fardeau financier onéreux qui découle de ces déficits, nous avons lutté pendant cinq ou six ans en vue de remédier à la situation par l'application de mesures coopératives, mais les résultats ont été nuls ou négligeables. Pourtant nous proposons sérieusement de